

Recherchez

depuis

sur Le Monde.fr
sur le web
avec **YAHOO!** SEARCH» Recevez les newsletters
gratuites» Abonnez-vous au journal
Le Monde : 16€/mois

Identifiez-vous

Mot de passe

mémorisez | oublié?



actualités

perspectives

pratique

annonces

le desk

le kiosque

newsletters

multimédia

références

EDITION ABONNES
Abonnez-vous 6€EDITION ABONNES
Abonnez-vous 6€Vendredi 09
novembre
2007

Point de vue

Les impatiences coûteuses de M. Sarkozy, par Alain Trannoy

LE MONDE | 09.11.07 | 14h33

La récente visite du président Sarkozy aux pêcheurs de Guilvinec pose à la fois des problèmes de méthode et des questions de fond. Arrivé avec un chèque de 10 millions d'euros, il est reparti en laissant sur la table une enveloppe trois fois plus importante, le tout en moins d'une heure.

Il venait annoncer l'exonération temporaire des charges patronales, les pêcheurs en ont profité pour lui demander aussi celle des charges salariales. Selon les propres dires du président du comité de crise, Philippe Le Moigne : *"Nous n'en espérons pas tant, Sarkozy a repris mot pour mot nos revendications, comme s'il avait fait partie des grévistes."* En se déplaçant, en venant demander la paix des braves, il s'est mis dans la position de tout accepter pour éviter le camouflet d'un échec dûment médiatisé.

Il faut se demander si l'impatience de Nicolas Sarkozy ne va pas finir par se révéler très coûteuse. Il est bien connu que, dans une négociation, celui qui est le plus pressé des deux se met objectivement dans une position de faiblesse.

Qu'a obtenu Nicolas Sarkozy de l'Allemagne en échange du traité simplifié ? On attendait au moins un petit quelque chose sur la gouvernance économique en Europe, il n'en a rien été. Les observateurs ont noté que dans la réorganisation d'EADS, les Allemands s'étaient taillé plutôt la part du lion et que, au départ de Louis Gallois, ils détiendraient la plupart des postes stratégiques. Les concessions faites à Kadhafi pour la libération des infirmières bulgares ont été pour le moins importantes.

A chaque fois, le désir ardent de Nicolas Sarkozy de remporter un succès rapide le met dans une

Réagir à cet article

Les impatiences coûteuses de M. Sarkozy, par Alain Trannoy

Soyez le premier à réagir à cet article

Lire

Point de vue Humanitaires, une force blanche ?, par Michel Galy

Point de vue Chaillot, fin de mémoire, par Bruno Bayen

Point de vue La statistique, piège ethnique, par Alain Blum, France Guérin-Pace et Hervé Le Bras

avec Talents.fr PLOI

Responsable expertise/audit/contrôle qualité

FRANCE ACTIVE

Conseillers clientèle (h/f)

CETELEM

Analyste de recherche (h/f)

GROSVENOR

Responsable d'équipe monétaire (h/f)

situation de faiblesse. Il parade devant les plateaux de télévision cependant que l'autre partie se frotte les mains en silence. A force de jouer les pompiers à chaque début d'incendie social, le président de la République Sarkozy risque de se transformer en pyromane vis-à-vis des finances publiques. A n'en pas douter, dès demain, les chauffeurs routiers, les taxis, les agriculteurs, etc., vont s'engouffrer dans la brèche et demander à ce que Nicolas Sarkozy leur rende visite, ou alors leurs représentants syndicaux ne répondront plus de rien.

Mais au-delà d'une méthode de négociation qui présente des faiblesses évidentes, il faut se demander s'il est bien légitime que le contribuable français vienne acquitter le surcoût de facture de gazole des pêcheurs, ou d'autres catégories mentionnées ci-dessus. Il n'est plus à démontrer que l'augmentation du baril de brut ne relève pas d'une quelconque péripétie, mais d'une tendance de fond.

Le pétrole, et d'une manière générale les matières premières, deviennent plus rares. L'augmentation du prix transmet simplement cette information capitale. On devrait saluer les marchés, d'habitude si décriés, car ils jouent là pleinement leur rôle en poussant les entreprises et les ménages à économiser ce facteur rare. L'écologiste, pour une fois, ne peut s'élever contre le raisonnement économique, car réduire la consommation de carburant permet de diminuer les émissions de gaz à effet de serre des moteurs à combustion utilisés par les pêcheurs.

Les points de vue économique et écologique concordent donc pour trouver légitime une répercussion de cette hausse dans le prix du poisson et on ne voit pas d'ailleurs par quel phénomène il pourrait en être autrement, puisque cette augmentation du prix du gazole touche l'ensemble des marins pêcheurs du monde entier ! Subventionner les pêcheurs français, c'est même leur accorder un traitement de faveur par rapport à leurs collègues du tiers-monde dont les Etats n'ont pas les moyens de payer la facture de gazole !

Sans aide publique, le prix du poisson aurait augmenté avec pour conséquence une baisse du pouvoir d'achat. Avec l'aide publique, le pouvoir d'achat va également diminuer par suite de l'augmentation des impôts. Dans la première solution, seuls les consommateurs de poisson sont touchés alors que dans la seconde le pouvoir d'achat de tout le monde, y compris celui des végétaliens par exemple, est amputé.

Les cyniques répondront que la seconde solution présente un avantage politique, personne ne se rendra compte de la hausse des impôts parce qu'elle sera noyée dans la masse du budget général. Mais c'est avec des raisonnements de cette sorte que l'endettement de la France dépasse les 1 000 milliards d'euros et que le Parlement n'a pas voté un seul budget en équilibre depuis vingt-cinq

CETEM

• **Planificateur financier international (h/f)**

CETEM

• **Contrôleur financier/contrôleur de gestion (**

ORACLE

► [Toutes les offres](#)

ans ! Contrairement aux idées reçues, si la France est le pays de tête de la zone euro pour la part des dépenses publiques (53 % du produit intérieur brut), c'est en raison des transferts tous azimuts (autour de 30 %) et non de la fourniture de biens et services publics (23 %). Parmi ces dépenses de transfert, certaines sont hautement légitimes, comme les dépenses de solidarité (RMI) ou les dépenses d'assurance sociale, ou bien celles induites par le rôle d'assureur en dernier ressort que joue l'Etat, par exemple, pour les catastrophes naturelles (inondations, tempêtes).

Mais la hausse du cours du pétrole n'est pas un risque assurable. C'est un risque dit macroéconomique, le niveau de vie du monde entier va baisser suite à cette hausse, et donc personne ne peut par définition jouer le rôle d'assureur. Ce type d'aide ne fait que déresponsabiliser les acteurs économiques et contribuer à creuser un peu plus le trou des finances publiques.

Il faut remettre complètement à plat le régime des aides publiques que les lobbies obtiennent sous la menace crédible de bloquer le pays. Dans un pays où l'Etat a renoncé à user de son monopole de la force légale, il faut donner à celui-ci le moyen de refuser de céder à ce type de chantage en restreignant par la loi les conditions a priori de ce type d'aide. Le rétablissement durable des finances publiques est à ce prix.

Dans ce domaine, la rupture se fait manifestement attendre. L'évidence réside dans la continuité des politiques précédentes avec une simple accélération du tempo comme innovation.



Alain Trannoy est directeur d'études à l'EHESS, économiste.



Alain Trannoy

Article paru dans l'édition du 10.11.07.



[Abonnez-vous au Monde à -60%](#)